



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 9 octobre 2025

Question de Mme Sevgi Koyuncu du 2 juin 2025 « Discriminations raciales et les inégalités structurelles dans le domaine de la santé »

Rappel

« Depuis plusieurs années, de nombreuses études et témoignages mettent en évidence les discriminations raciales et les inégalités structurelles dans le domaine de la santé, tant dans l'accès aux soins que dans la qualité des prises en charge. Ces inégalités ne relèvent pas seulement de cas isolés, mais traduisent souvent des biais systémiques profondément ancrés dans les pratiques, les formations et les politiques institutionnelles. La semaine de réflexion organisée à Lausanne autour de ces enjeux représente donc une initiative louable et nécessaire, d'autant plus dans un contexte où la confiance dans les institutions médicales peut être fragilisée chez les personnes issues de groupes minorisés.

Cependant, pour que ce type d'évènement ait un réel impact, il est essentiel qu'il s'inscrive dans une démarche de transformation durable et qu'il débouche sur des actions concrètes, mesurables et suivies dans le temps. Les prises de conscience, bien qu'indispensables, ne suffisent pas à elles seules à produire des changements tangibles dans les structures ».

Réponse de la Municipalité

Comme indiqué dans le corps de la question, la 18^e Semaine d'actions contre le racisme (SACR) de 2024, organisée par la Ville de Lausanne en partenariat entre autres avec Unisanté, a permis d'ouvrir un espace de réflexion publique inédit sur les enjeux liés aux discriminations dans le domaine de la santé, en posant pour la première fois explicitement cette problématique à l'échelle municipale.

Les échanges permis par cette semaine d'actions a fait naître la volonté de pérenniser ces réflexions et de les ancrer dans un document cadre. La « Déclaration de Lausanne – Vers une équité dans le domaine de la santé – recommandations pour lutter contre le racisme structurel et institutionnel¹ » a été présenté lors de l'assemblée générale du Comité directeur de la Coalition Européenne de Villes contre le Racisme (ECCAR) qui s'est tenue à Lausanne les 26 et 27 mai 2025.

¹ [Déclaration Lausanne FR.2025-06-17-10-23-53.pdf](#)

Question 1 : Quel bilan la Municipalité tire-t-elle par rapport aux retours des professionnel·les et participant·es ?

Les retours reçus à la suite de la SACR 2024, en particulier du colloque d'ouverture « Racisme et santé : comment agir ? », ont été largement positifs. Cet événement a permis de nommer explicitement le racisme dans les soins, une réalité jusqu'alors peu discutée publiquement.

Cette prise de parole a eu un effet réparateur pour les victimes, qui ont pu témoigner pour la première fois dans un cadre sécurisant, voir leurs expériences reconnues, en tant que patientes et patients, professionnel·les de la santé ou en tant que témoins, et reprendre la maîtrise de leur récit.

L'événement a permis d'identifier des leviers concrets de soutien, tels que l'importance de la reconnaissance institutionnelle du préjudice, la valorisation de la parole des personnes concernées, ainsi que la mise en place de dispositifs permettant un accompagnement plus adapté des victimes dans les contextes de soins.

Du côté des professionnel·les de santé, de nombreux retours ont fait état d'une prise de conscience sur leurs propres biais et d'une volonté de changement.

Question 2 : Quel bilan la Municipalité tire-t-elle par rapport aux mesures concrètes prises ou en cours de mise en œuvre dans les institutions de santé concernées pour lutter contre le racisme systémique ?

La Municipalité salue les mesures concrètes prises ou initiées à la suite de cette semaine de réflexion.

Les vidéos de témoignages réalisées pour la SACR 2024 sont aujourd'hui utilisées dans les formations prégraduées et postgrades à Unisanté. Elles constituent un outil de sensibilisation durable aux conséquences du racisme dans les soins, permettant de former les professionnel·les.

Ces vidéos témoignages figurent parmi les contenus les plus vus et les plus relayés sur le compte Instagram de la Ville de Lausanne. Leur fort impact émotionnel et pédagogique a suscité un engagement significatif du public et une large diffusion au-delà des cercles habituels.

De plus, trois articles sur les inégalités structurelles dans le système de santé suisse ont été publiés par Unisanté au cours des deux dernières années.

Enfin, la « Déclaration de Lausanne – Vers une équité dans le domaine de la santé – Recommandations pour lutter contre le racisme structurel et institutionnel », fruit d'une collaboration entre Unisanté et le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI), propose sept mesures concrètes à mettre en œuvre dans les établissements de santé. Il a été présenté à l'échelle européenne lors du Comité directeur d'ECCAR en mai 2025. Une diffusion approfondie est prévue au sein du CHUV ainsi que dans d'autres institutions de santé à Lausanne et en Suisse, afin d'en faire un outil de référence national dans la lutte contre le racisme institutionnel dans les soins. De surcroît, les villes membres de l'ECCAR ont manifesté un vif intérêt à intégrer ce document dans leurs propres réflexions et actions locales de lutte contre le racisme dans le domaine de la santé.

Question 3 : Quel bilan la Municipalité tire-t-elle par rapport aux mécanismes de suivi ou d'évaluation mis en place pour garantir la continuité et l'efficacité de ces engagements ?

La Ville de Lausanne ne disposant pas de compétences directes en matière de politique de santé, elle agit essentiellement par l'intermédiaire de partenariats (avec Unisanté, l'Office du médecin cantonal, etc.) et d'actions de sensibilisation, formation et mobilisation citoyenne.

À travers ces partenariats, la Municipalité veille à maintenir la dynamique enclenchée par la SACR 2024 en :

- poursuivant la promotion des supports d'information produits jusqu'ici, en particulier les vidéos de témoignages et les recommandations issues du colloque, qui continuent d'être activement mobilisées, notamment dans les milieux professionnels et académiques ;
- mettant à disposition et soutenant la diffusion et l'appropriation de la « Déclaration de Lausanne – Vers une équité dans le domaine de la santé – recommandations pour lutter contre le racisme structurel et institutionnel », en tant qu'outil stratégique de référence pour les institutions de santé ;
- en poursuivant la collaboration avec ses partenaires cantonaux et institutionnels, notamment le Département vulnérabilités et médecine sociale d'Unisanté, afin de favoriser la formalisation de politiques internes de lutte contre le racisme dans les soins.

De plus, la Municipalité poursuit son engagement direct contre le racisme en offrant soutien et informations à toute personne confrontée à une situation à caractère raciste sur le territoire lausannois via la permanence Info-racisme assurée par le BLI.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de Mme Sevgi Koyuncu.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 9 octobre 2025.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

